

Aéroclub de Colmar

Conseil d'Administration du 12 décembre 2021

Présents : Stéphane Wagner, Jean-Pierre Conrad, Aimé Heideier, Jean-François Neu, Dominique Gazeau, Daniel Gilbert, Jean-Marc Pagies, Jean-Philippe Sager, Eric Schnell, Christopher Bueb, Marc Gilg, Philippe Dufour

En visioconférence : Alexis Rozier

Invité : Cyril Langibout chef pilote

Excusé : Hubert Durlawanger (service TWR)

1 – Signature de la nouvelle version des Statuts

Suite à l'approbation de la version modificative des Statuts par l'Assemblée générale extraordinaire, sept documents originaux ont été paraphés par les membres présents du Conseil d'Administration.

Un documentaire original sera transmis aux autorités suivantes :

- Tribunal Judiciaire de Colmar – Registre des Associations
- Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports du Haut-Rhin
- Fédération Française Aéronautique
- Direction Générale de l'Aviation Civile – DAC Nord Est

2 – Election du Bureau

Suite à l'Assemblée générale annuelle du 13 novembre 2021, le Bureau a été renouvelé à la première séance suivante du Conseil d'administration conformément aux Statuts.

Après appel à candidatures et l'absence d'autres candidats, le Bureau a été constitué comme suit :

Président :	Stéphane WAGNER
Vice- Président :	Aimé HEIDEIER
Secrétaire général :	Philippe DUFOUR
Trésorier :	Jean-Marc PAGIES
Trésorier adjoint :	Jean-Pierre CONRAD

Le Bureau a été déclaré constitué jusqu'à la prochaine Assemblée générale annuelle.

3 – Nomination aux postes statutaires et règlementaires

Responsable DTO (Declared Training Organisation) :	Stéphane WAGNER
Correspondant Prévention Sécurité :	Eric SCHNELL
Responsable pédagogique du DTO :	Cyril LANGIBOUT chef pilote
Représentants du CA au Conseil de discipline :	Dominique GAZEAU
	Eric SCHNELL
	Jean-Philippe SAGER
	Christopher BUEB

4 – Protocole de communication par mail à l'ensemble des membres

A la demande du Président, toute communication par mail à l'ensemble des membres sera déléguée à un référent chargé de tenir une liste des adresses mail à jour. Les envois devront être impérativement faits en Copie cachée pour éviter la diffusion des adresses. Gérard Aria est chargé de cette mission.

Les communications à faire à l'ensemble des membres devront être transmises à ce dernier.

La gestion des éventuels retours en réponse se fera sur la boîte mail du Bureau dont l'accès devra être ouvert à tous les membres du Conseil d'administration.

Une boîte mail spécifique sera dédiée à la communication du Correspondant Prévention Sécurité, Eric Schnell. Les envois devront être également fait en Copie cachée.

5 – Programme des actions de sensibilisation à la sécurité

Toutes les actions qui avaient été programmées en 2020 et 2021 par Eric Schnell, correspondant sécurité, ont été annulées en raison de la crise sanitaire.

Une périodicité de trois mois est retenue comme objectif pour le programme des actions de sensibilisation à la sécurité (communication aux membres, point en Conseil d'administration, rencontre avec les partenaires extérieurs ...).

6 – Renouvellement du contrat de Mistral Aero

Le contrat annuel avec Mistral Aero pour les prestations du poste de chef pilote arrive à échéance au 31 décembre 2021 et doit être renouvelé.

Un débat a eu lieu sur le mode de gestion du poste de chef pilote et les évolutions futures du contrat.

Les questions à traiter sont :

- une éventuelle clause de quota d'heures à réaliser pour le club ;
- le point du régime juridique du contrat de prestation
- le bilan coût/avantage du contrat en regard des résultats d'activité de l'année 2021 et des capacités de financement du club.

Dans l'attente des conclusions, le contrat actuel est reconduit. Une durée transitoire est écartée en raison de la lourdeur qu'elle implique dans la gestion du poste de chef pilote. Le contrat peut si nécessaire donner lieu à la négociation d'un avenant.

7 – Périodicité du Conseil d'administration pour 2022

La périodicité des séances statutaires est réduite d'une séance mensuelle à une séance tous les deux mois (premier mardi des mois impairs).

Une séance intermédiaire aura lieu les premiers mardis des mois pairs, mais sauf urgence elle sera informelle et non décisionnelle.

Le Président
Stéphane Wagner

Le Secrétaire général
Philippe Dufour